

COMPTE FINANCIER UNIQUE NOTE DE SYNTHÈSE

(Délibération du conseil municipal du 23/04/2026)

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

24 avril 2026

S²LOW

ID : 033-213300908-20260423-DEL_2026_032-DE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au Compte Financier Unique.

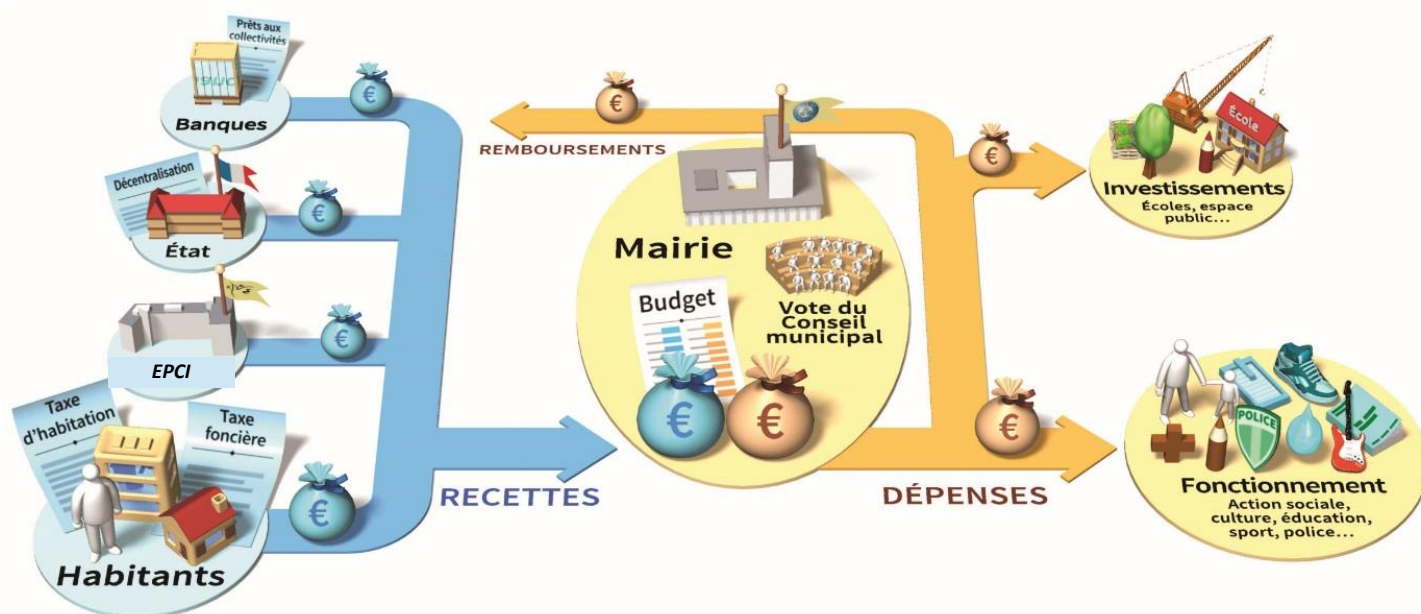
Le Compte Financier Unique :

- constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion ;
- favorise la transparence et la lisibilité de l'information financière ; les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document ;
- simplifie les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ; le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultats synthétiques) ;
- abouti à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ; des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

Le CFU comporte deux grandes sections bien distinctes :

- la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- la section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles ou quelques fois pluriannuelles.

COMPRENDRE UN BUDGET MUNICIPAL

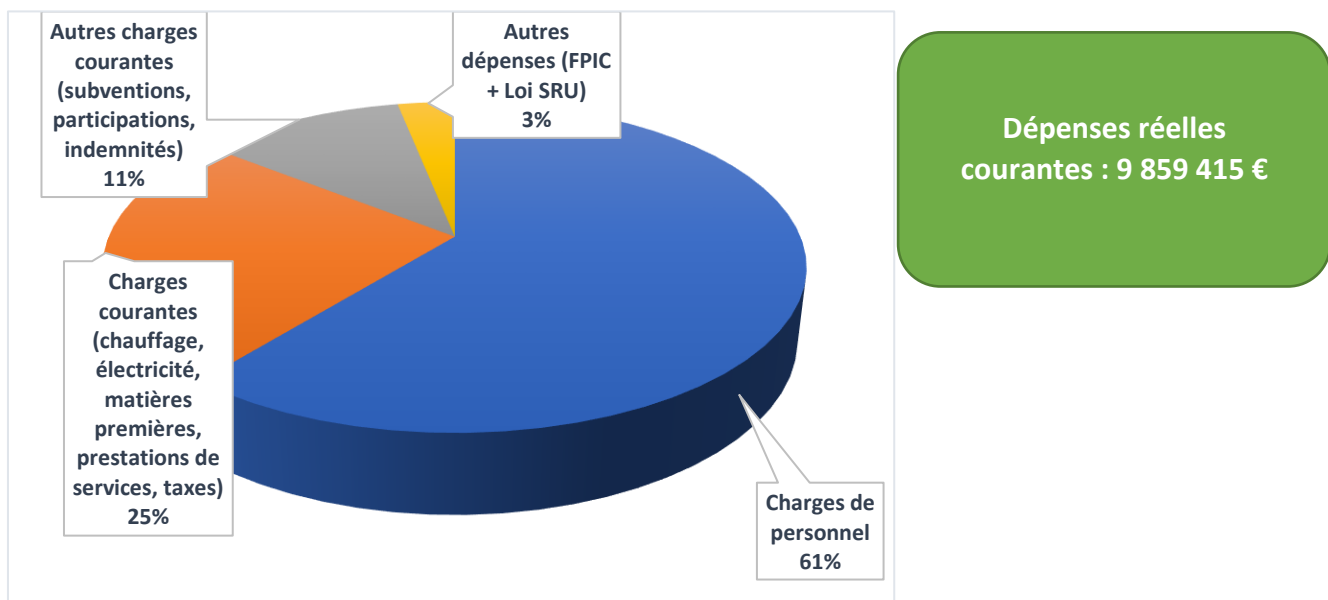


Les chiffres clés 2025 – section de Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Recettes de fonctionnement	10 944 630,62 €
Dépenses de fonctionnement	10 470 590,53 €
Résultat de fonctionnement 2025	474 040.09 €

Quelles sont les principales **DEPENSES réelles de gestion courante Fonctionnement 2025 ?**



Evolution des dépenses réelles de fonctionnement : entre 2024 et 2025 : une hausse de 3.04%

➤ **Augmentation des dépenses réelles de fonctionnement maîtrisée**

- **Une hausse règlementaire des dépenses de personnel + intégration du nouveau RIFSEEP**

En 2025, la Commune de Canéjan a fait face aux dépenses supplémentaires induites par des mesures nationales de revalorisation des salaires, par un contexte d'inflation encore présent et en particulier le prix de l'énergie.

La situation demeure néanmoins saine, quoique contrainte. Les éléments exogènes sont nombreux, et impactent de manière significative la capacité d'autofinancement.

Les services adaptent leurs pratiques afin de limiter la hausse. La Commune poursuit ses efforts pour diminuer ses dépenses courantes, sans altérer les services proposés à la population. Un véritable travail d'optimisation a été poursuivi au sein de chaque service, afin de dépenser toujours « mieux ».

Néanmoins, certains postes ne sauraient être réduits, car ils garantissent une qualité de service public relevant d'un engagement politique de la municipalité.

D'où viennent **LES RECETTES réelles de Fonctionnement 2025** : Principalement

- Des reversements de la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde : (attributions de compensation, reversement d'une part fiscalité entreprise) : **4 872 365 €**
- Des impôts payés par les contribuables Canéjanais : (taxes foncier bâti et foncier non bâti et taxes habitations résidences secondaires) : **3 071 270 €**
- Des dotations de l'Etat / Région / Département et subventions divers organismes : **987 295 €**
- Des produits des services (restauration, périscolaire, spectacles, cinéma) : **830 098 €**
- Autres taxes (droit de mutation, taxe électricité...) : **675 474 €**

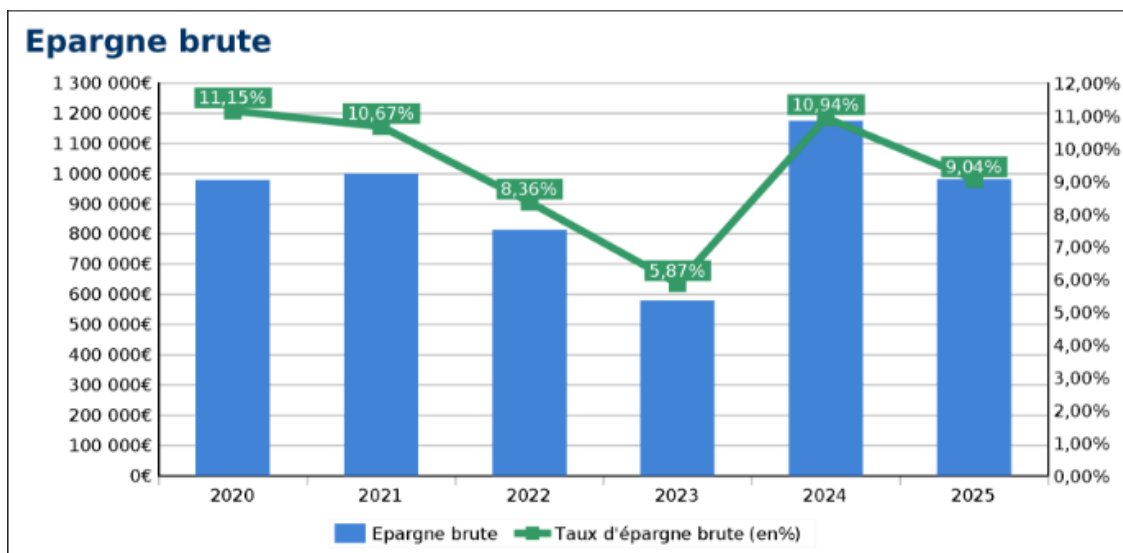
Evolution des recettes réelles de fonctionnement : entre 2024 et 2025 : une hausse de 1.67%

➤ Une fiscalité contenue et stabilisée

➤ Des retombées économiques communautaires fortes sur la fiscalité entreprise

➤ Un niveau de service rendu à la population maintenu et de grande qualité

L'ÉPARGNE BRUTE DE LA COMMUNE



Épargne Brute 2025 : **9,04 % des recettes de fonctionnement réelles**

La Commune de Canéjan poursuit, pour le mandat municipal 2020-2026, sa stratégie financière de maintien des niveaux d'épargne, lesquels permettant dès lors de financer pour partie les programmes d'investissements.

En 2025, l'épargne brute (hors intérêts de la dette) se stabilise à un niveau satisfaisant, avec un taux de 9,04 %. Bien qu'en léger retrait par rapport à 2024, ce niveau demeure supérieur à celui constaté en 2022 et 2023, traduisant une consolidation de la situation financière de la commune.

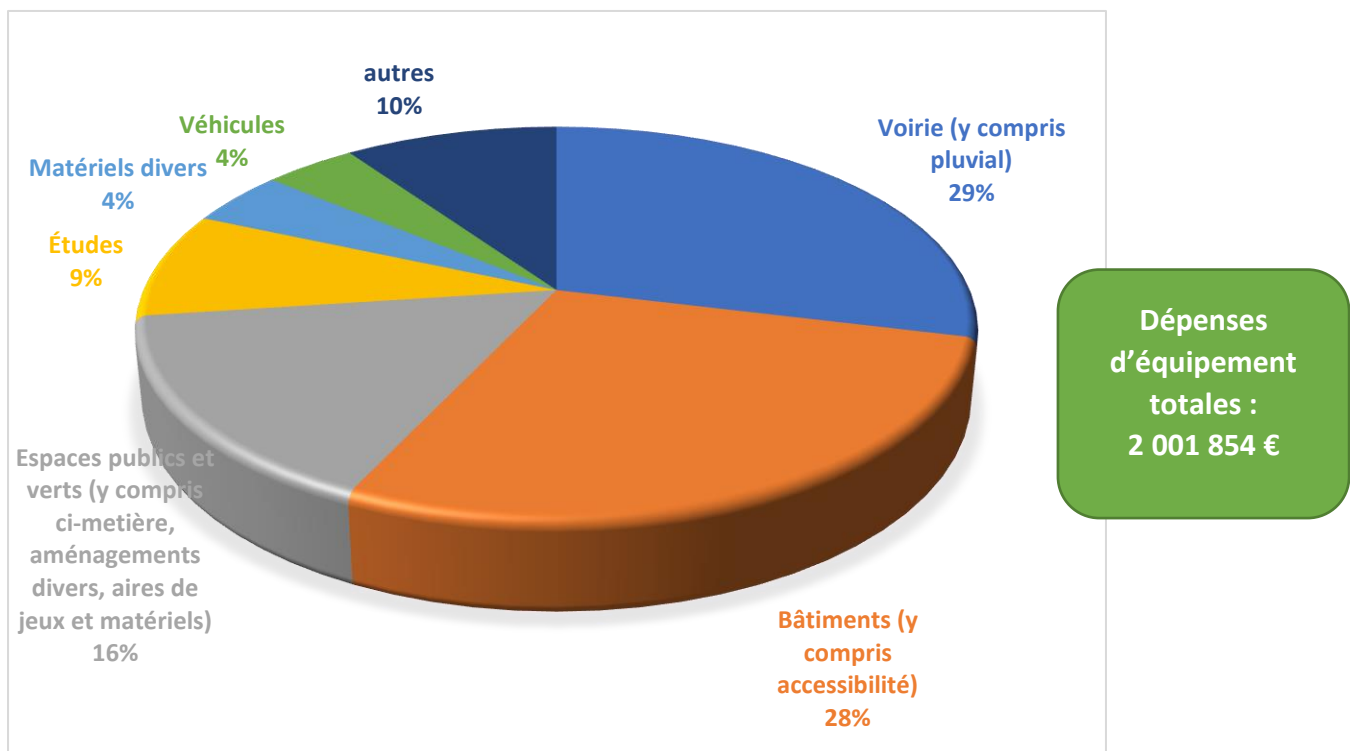
Globalement, malgré une phase de tension en 2022–2023, la commune démontre sa capacité à reconstituer son niveau d'épargne et à préserver un taux d'épargne compatible avec le financement de ses investissements futurs.

Du fait de la poursuite d'un travail sur la modération et l'optimisation des recettes et des dépenses de sa section de fonctionnement pour sécuriser sa santé financière, et une belle dynamique en matière de recettes fiscales liées à un beau développement économique du territoire, et enfin par la décision d'augmenter la taxe foncière la collectivité a réussi cette année en dépit des différentes crises traversées à améliorer nettement son épargne brute

Les chiffres clés 2025 – section d'Investissement

Recettes d'investissement	1 608 809.10 €
Dépenses d'investissement	2 292 165,41 €
Résultat d'investissement 2025	- 683 356.31€

Quelles sont les **DEPENSES d'équipement 2025 ? (études, subv d'équipements versées, immobilisations corporelles et travaux)**



Au montant des dépenses d'équipement 2025 réellement payées, il faut rajouter, les dépenses engagées et mises en restes à réaliser au budget 2026. **Les RAR s'élèvent ainsi à 441 000 €**

Ainsi 68 % des sommes portées au budget 2025 en termes de dépenses d'équipement ont été engagées pour un montant total de 2 442 855 €

Les chiffres clés 2025 : endettement

Le capital restant dû des emprunts est une charge à la marge pour le budget général. L'encours de dette par habitant s'élève à 170 euros par habitant au 31/12/2025 alors que celui des communes de même strate atteint 768 euros.

La commune est dans une zone verte, puisque très peu endettée. Elle dispose donc d'un ratio de capacité de désendettement très favorable, à savoir 1 an. La commune est de fait très peu endettée :

- Intérêts du capital payés en 2025 : 19 351 €
- Capital remboursé en 2025 : 77 201 €

Présentation consolidée des comptes administratifs 2025

En euros

	Ville	Assainissement	Eau	TOTAL
Recettes de fonctionnement de l'exercice	10 944 630.62	225 317.50	108 059.96	11 278 008.08
- Dépenses de fonctionnement de l'exercice	10 470 599.58	193 750.50	79 231.29	10 743 581.37
= Résultat de fonctionnement de l'exercice	474 031.04	31 567.00	28 828.67	534 426.71
+ Résultat de fonctionnement N-1 reporté en N	2 713 774.55	55 079.21	73 210.55	2 842 064.31
= Résultat de fonctionnement cumulé à affecter	3 187 805.59	86 646.21	102 039.22	3 376 491.02

Recettes d'investissement de l'exercice (y compris 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé)	1 608 809.10	245 658.63	143 264.76	1 997 732.49
- Dépenses d'investissement de l'exercice	2 292 165.41	162 079.19	27 183.27	2 481 427.87
= Résultat d'investissement de l'exercice	-683 356.31	83 579.44	116 081.49	-483 695.38
+ Résultat d'investissement N-1 reporté en N	-350 293.39	-86 014.92	-65 700.17	-502 008.48
= Résultat d'investissement cumulé hors RAR	-1 033 649.70	-2 435.48	50 381.32	-985 703.86

Recettes d'investissement RAR	899 789.93	114 952.07	4 312.50	1 019 054.50
- Dépenses d'investissement RAR	441 176.82	166 523.00	0.00	607 699.82
= Résultat d'investissement RAR	458 613.11	-51 570.93	4 312.50	411 354.68

Total besoin (-) / excédent (+) de financement de la section d'investissement	- 575 036.59	-54 006.41	54 693.82	-574 349.18
--	---------------------	-------------------	------------------	--------------------

Excédent global de clôture 2025	2 612 769.00	32 639.80	156 733.04	2 802 141.84
--	---------------------	------------------	-------------------	---------------------

Affectation d'une partie du fonctionnement en recettes investissement 1068 en 2026	575 036.59	54 006.41	0.00	
Report du solde de fonctionnement en recettes de fonctionnement en 2026	2 612 769.00	32 639.80	102 039.22	
Solde investissement reporté en 2026	-1 033 649.70	-2 435.48	50 381.32	

Excédent global de clôture 2024	2 713 774.55	55 079.21	73 210.55	2 842 064.31
Excédent global de clôture 2023	2 406 587,99	51 636,42	129 942,97	2 588 167,38
Excédent global de clôture 2022	3 375 233,96	57 031,50	183 966,00	3 616 231,46